

**Les transformations
de l'école secondaire
dans le contexte
de l'implantation
des nouveaux programmes
(2001-2007)**



**UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE
DE LOUVAIN**

ÉTUDE DU MILIEU

analyse de l'évolution de la rue de Mons à Nivelles

LA TÂCHE À RÉALISER : CE QUE TU DOIS FAIRE

*Une revue destinée à la jeunesse organise un concours dont le thème est : **Regard insolite sur une ville**. Les participants sont invités à repérer dans un milieu urbain de leur choix un coin qui offre un aspect curieux, inhabituel ou bizarre. Pour obtenir l'autorisation de participer au concours, ils doivent rédiger un petit mot à l'attention du rédacteur de la revue afin de présenter et de justifier leur choix.*

*Tu décides de participer à ce concours. Tu choisis d'étudier la **rue de Mons à Nivelles** car elle présente une anomalie intéressante dans la forme des parcelles de terrain et dans l'architecture des maisons. Tu rédiges un texte dans lequel tu expliques en quelques lignes en quoi consistent cette anomalie et quelle est, selon toi, la cause de celle-ci.*

LES RÈGLES À RESPECTER : COMMENT RÉDIGER TON TEXTE

La forme :

- Ton texte doit comporter environ 10 lignes.
- Il doit être écrit dans un français correct.
- Il doit se subdiviser en deux paragraphes,
 - le premier décrivant l'anomalie ;
 - le deuxième expliquant la cause de l'anomalie.

Le fond :

- Pour rédiger ton texte, tu dois chercher les renseignements utiles uniquement dans les « documents » fournis aux pages suivantes.
- Ces « documents » te permettent de dire ce qui est anormal dans la rue de Mons à Nivelles et d'où vient cette anomalie.

CONSIGNES

Avant de rédiger ton texte, tu dois observer attentivement les « documents » rassemblés dans les pages qui suivent et en tirer tous les renseignements utiles. Voici quelques consignes pour t'aider à faire convenablement ce travail préparatoire.

Observation de la rue de Mons aujourd'hui

- Observe attentivement la photographie des maisons de la rue de Mons (document 1). Indique par une croix de couleur bleue une façade qui te paraît récente et par une croix de couleur rouge une façade qui te paraît ancienne.
- Repère sur le plan cadastral (document 2) l'endroit où a été faite la photographie (document 1). De façon aussi précise que possible, indique par une croix de couleur bleue la parcelle où se situe la maison dont la façade te paraît récente et par une croix de couleur rouge la parcelle de la maison dont la façade te paraît ancienne.

Par rapport à l'église (document 3), qui est le plus vieil édifice de Nivelles, où se situent les maisons qui paraissent les plus récentes ? Où se situent les maisons qui paraissent les plus anciennes ?

Observation de la rue de Mons autrefois

- Observe le plan cadastral du XIX^e siècle (document 6). Repère la rue de Mons. Compare la forme des parcelles de terrain des deux côtés de la rue de Mons au XIX^e siècle (document 6) avec la forme des parcelles de terrain des deux côtés de la rue de Mons actuellement (document 2). Indique par des hachures de couleur rouge, sur le plan cadastral du XIX^e siècle (document 6), les parcelles de la rue de Mons dont la forme te semble très différente de celle des parcelles actuelles.
- Pour te faire une idée de l'état de la rue de Mons autrefois, observe la photographie prise vers 1900 (document 4). Compare les façades des maisons visibles sur cette photographie avec les façades des maisons visibles aujourd'hui (document 3). Sur la photographie de 1900 (document 4), entoure d'un cercle rouge l'endroit où le changement dans le bâti est le plus frappant.

Comment expliquer un tel changement ? Pour répondre à cette question, observe la photographie du bas

de la rue de Mons en 1940 (document 5). Tu as maintenant à ta disposition des renseignements sur les causes des transformations des parcelles de terrain et sur la différence d'apparence des façades des maisons de la rue de Mons.

Que s'est-il passé ? Pour en savoir plus, lis les deux textes de la page suivante...

Lecture des deux documents textuels

Ces deux textes (document 7 et document 8) permettent de mieux comprendre pourquoi la rue de Mons à Nivelles présente des anomalies dans la forme des parcelles de terrain et dans la manière dont les maisons sont bâties.

Lis très attentivement ces deux textes et souligne en rouge les phrases qui te donnent des éléments de réponse à la question : Pourquoi la rue de Mons à Nivelles présente-t-elle un aspect curieux ?

Rédaction du texte

À présent, tu disposes d'assez de renseignements pour écrire ton texte au directeur de la revue qui organise un concours sur le thème « Regard insolite sur une ville ».

Rédige ce texte sur une feuille séparée en y indiquant d'abord ton nom et ton numéro personnel d'identification. Sans te tromper !

Ton texte comportera environ dix lignes. Veille à bien :

- 1 *expliquer ce qui est curieux dans la rue de Mons à Nivelles et pourquoi la rue de Mons présente cette curiosité ;*
- 2 *justifier tes constatations et tes explications en faisant appel à des éléments observés dans les documents ;*
- 3 *t'exprimer dans un français clair et précis ;*
- 4 *organiser correctement ton texte.*

La rue de Mons AUJOURD'HUI

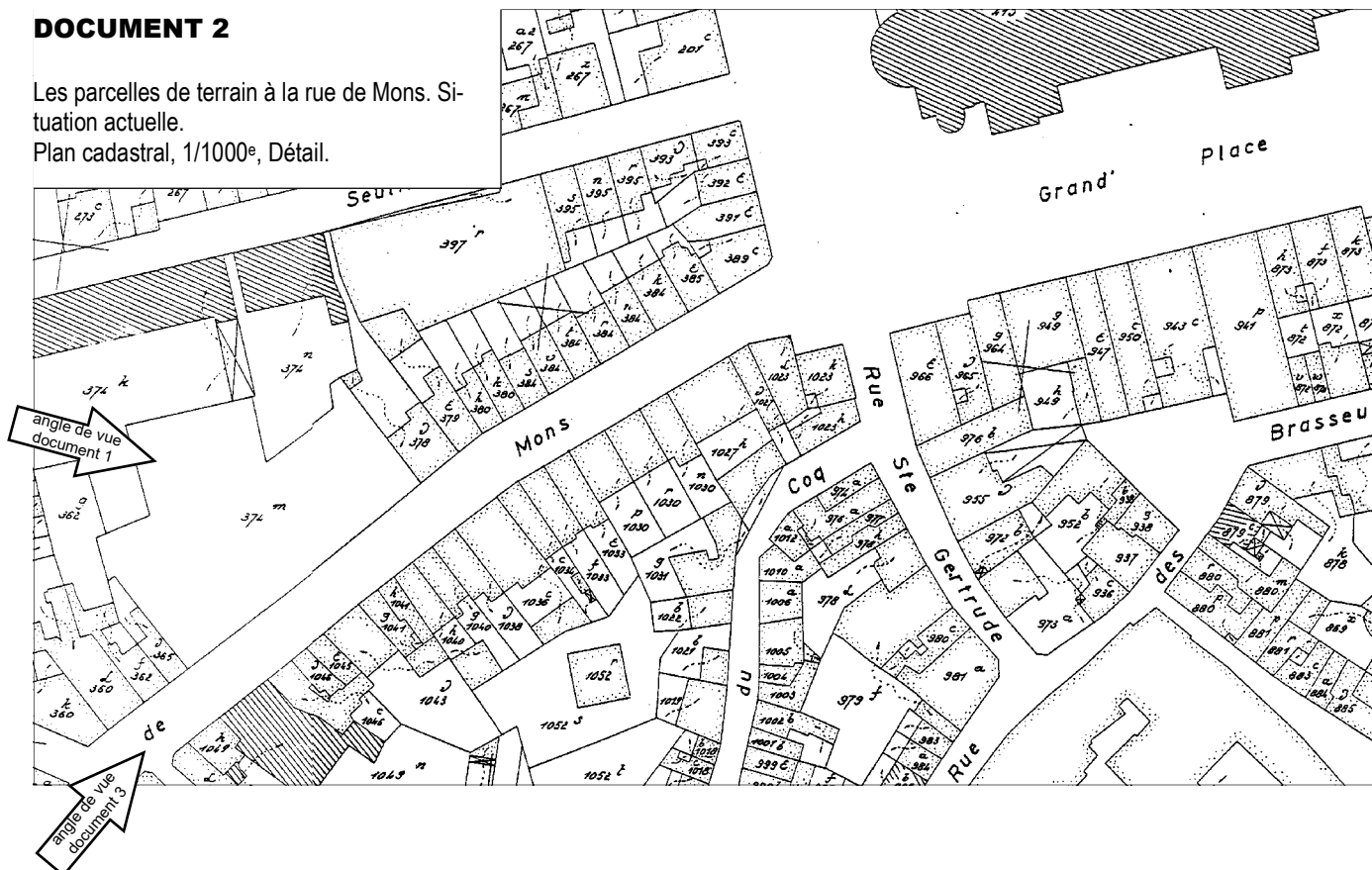
DOCUMENT 1

Les façades des maisons de la rue de Mons. Situation actuelle.
Photographie.



DOCUMENT 2

Les parcelles de terrain à la rue de Mons. Situation actuelle.
Plan cadastral, 1/1000^e, Détail.



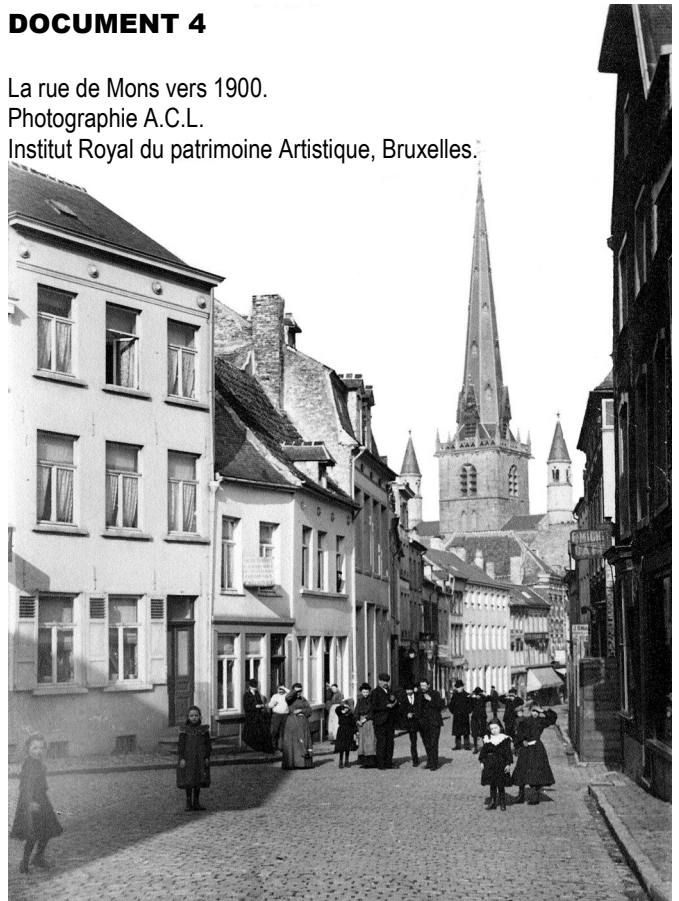
DOCUMENT 3

La rue de Mons vue vers la collégiale.
Situation actuelle.
Photographie.



DOCUMENT 4

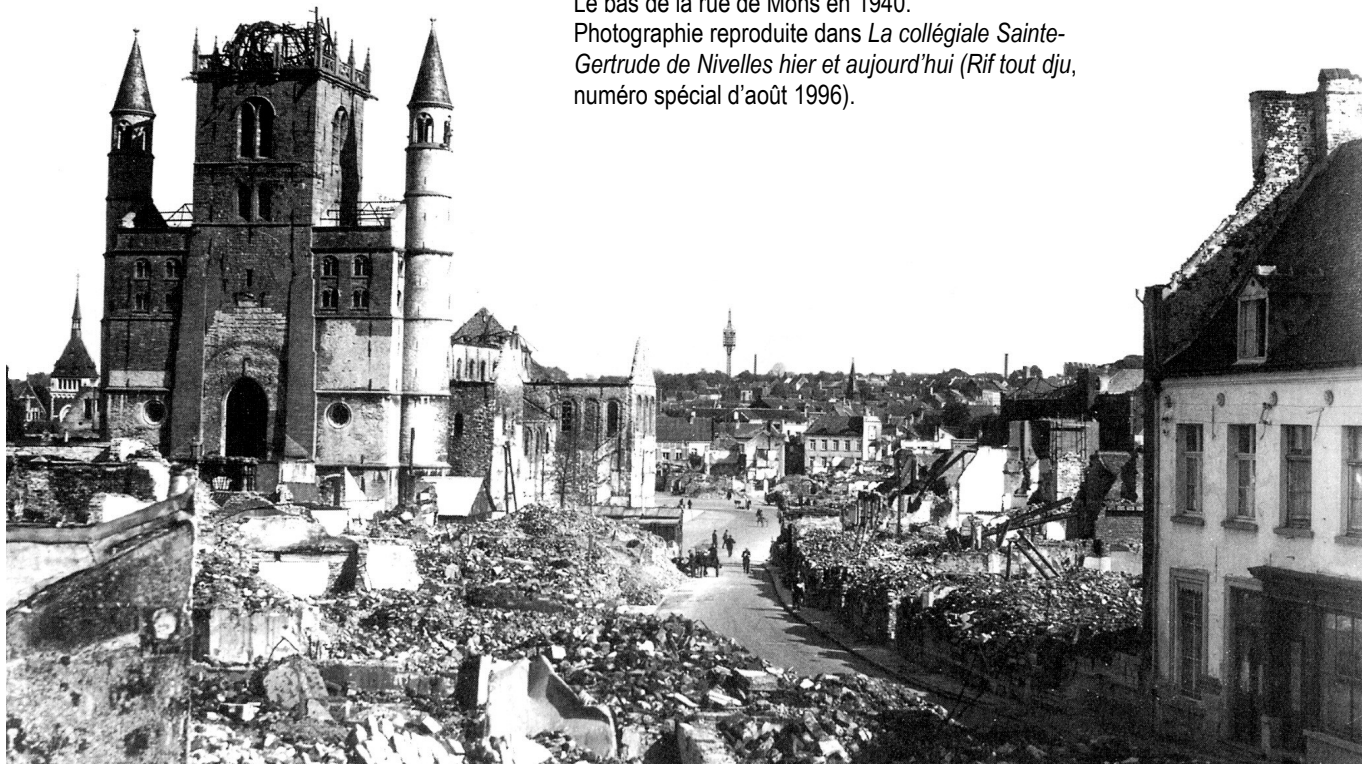
La rue de Mons vers 1900.
Photographie A.C.L.
Institut Royal du patrimoine Artistique, Bruxelles.



La rue de Mons AUTREFOIS

DOCUMENT 5

Le bas de la rue de Mons en 1940.
Photographie reproduite dans *La collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles hier et aujourd'hui* (Rif tout dju, numéro spécial d'août 1996).

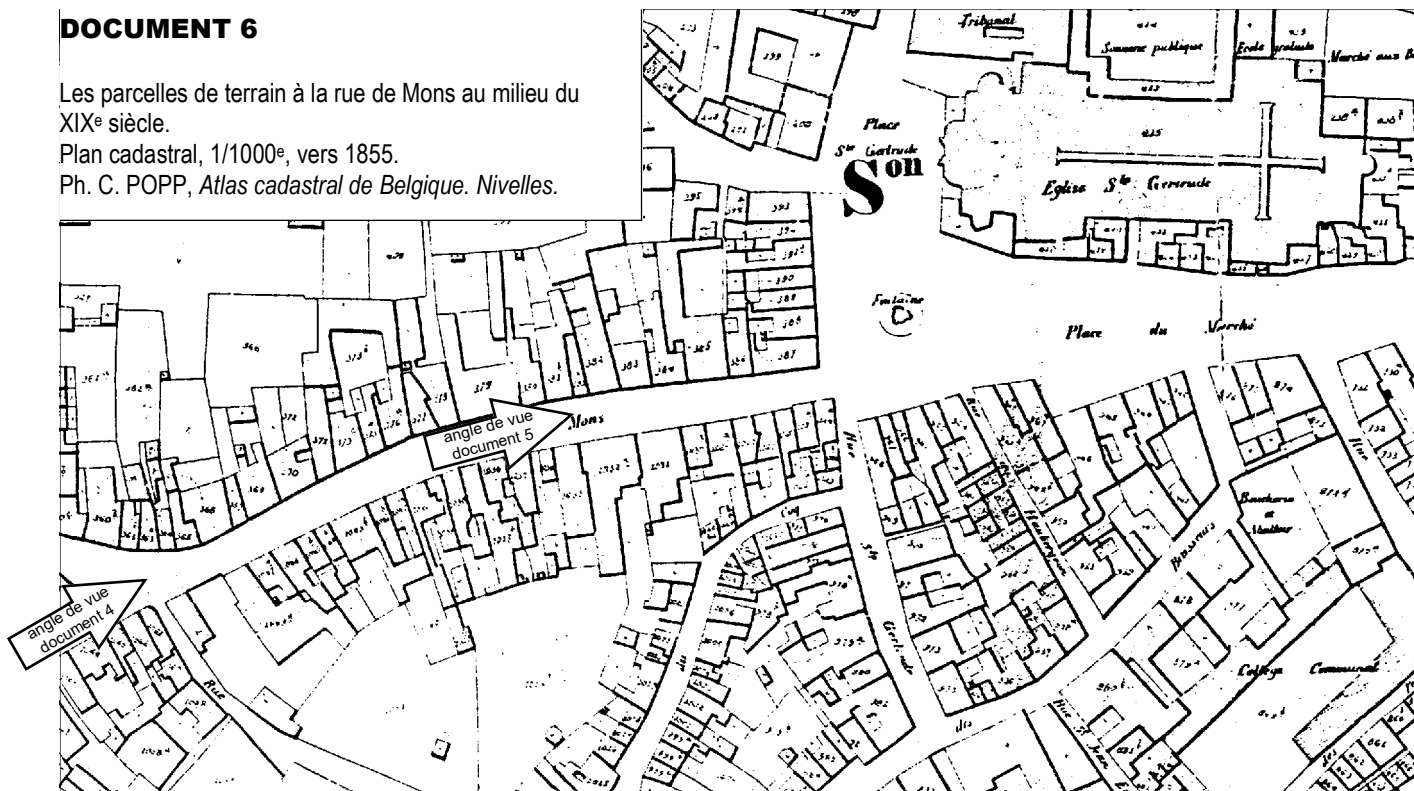


DOCUMENT 6

Les parcelles de terrain à la rue de Mons au milieu du XIX^e siècle.

Plan cadastral, 1/1000^e, vers 1855.

Ph. C. POPP, *Atlas cadastral de Belgique. Nivelles.*



DOCUMENT 7

En mai 1980, quarante ans après les faits, Louis Genty, un érudit nivellois qui vécut l'événement, raconte dans un numéro spécial du mensuel local Rif tout dju les circonstances du bombardement du centre de Nivelles par l'aviation allemande le 14 mai 1940.

«... Dans la matinée, les sirènes ont sonné plusieurs fois pour rien. Mais vers 13 h 15, cette fois sans que soit donnée l'alerte, apparaissent trois avions allemands. Ils volent bas et tournent autour de la Collégiale. D'autres avions viennent se joindre à eux. Commence alors une destruction, sinon un anéantissement, comme les plus tristement célèbres mises à sac de nos villes aux temps jadis. En un carrousel infernal, les bombardiers lâchent simultanément engins explosifs et incendiaires. Une grande quantité, semble-t-il, de bombes incendiaires de petit calibre [...] De toute évidence, c'est le cœur de la cité qui est visé. En une heure, la Collégiale, les maisons y accolées, le bâtiment de la Justice de Paix, le cloître, la Cave du Chapitre et l'Hôtel de Ville, ancien palais abbatial, sont disloqués par les bombes explosives et s'embrasent sous l'effet des bombes incendiaires ...».

L. GENTY, *Mai 1940 à Nivelles et à Genappe* (mensuel *Rif tout dju*, 238), Nivelles, mai 1980, p. 10.

DOCUMENT 8

Durant le mois de septembre 1984, une série de festivités sont organisées à Nivelles pour célébrer la fin des travaux de restauration de la collégiale Sainte-Gertrude. Dans l'introduction du programme des fêtes, les auteurs précisent les raisons de ces grands travaux qui durèrent près de 40 ans.

«... Le 14 mai 1940, les bombes allemandes tombaient sur le centre de Nivelles. La Collégiale fut gravement endommagée. Des bombes incendiaires en détruisirent les toitures et la charpente. La fêche gothique s'abattit, les parements extérieurs furent endommagés, et l'intérieur fortement abîmé. Toutes les maisons accolées à la Collégiale furent incendiées. Une reconstruction de la Grand-place fut étudiée pour une mise en valeur de la Collégiale en la débarrassant des constructions qui s'appuyaient à ses pieds, en modifiant le parcellaire de la place et en changeant les alignements de la place et des rues y débouchant ...».

Programme des fêtes de la Collégiale restaurée, Nivelles, 1984, p. 3.

**Les transformations
de l'école secondaire
dans le contexte
de l'implantation
des nouveaux programmes
(2001-2007)**



ÉTUDE DU MILIEU

La rue de Mons à Nivelles

Indications à suivre pour répondre à ce questionnaire

Pour répondre, **place une croix** (x) dans la case **correspondant à ton choix**.
La case ne peut pas être complètement noircie sauf pour une correction.

Exemple :

Es-tu né en Belgique ? OUI NON

Si tu as fait une erreur, noircis entièrement la case où tu as indiqué une croix et place une nouvelle croix dans la case correcte.
Par exemple, si tu n'es pas né en Belgique mais que tu as, par erreur, coché la case « oui », corrige de cette manière :

Es-tu né en Belgique ? OUI NON

Tu peux employer indifféremment un **stylo** ou un « **Bic** » de **couleur foncée** en marquant bien ton choix. **Pas de crayon !** N'emploie **ni typex, ni effaceur** pour corriger.

N'écris rien dans les colonnes de synchronisations à gauche et à droite (les colonnes avec les rectangles noirs). Merci de ne pas plier la feuille.

LA RUE DE MONS À NIVELLES PRÉSENTE DES ANOMALIES DANS LA FORME DES PARCELLES DE TERRAIN

On peut le constater en lisant ou en observant les document suivants :

Si le document le montre : coche la case dans la colonne « OUI »

Si le document ne le montre pas : coche la case dans la colonne « NON »

	OUI	NON	
■ Photographie de la rue de Mons. Situation actuelle (document 1)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	■
■ Plan cadastral actuel (document 2, associé au plan ancien)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	■
■ Photographie de la rue de Mons. Situation actuelle (document 3)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	■
■ Photographie de la rue de Mons. Situation en 1940 (document 5)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	■
■ Plan cadastral ancien (document 6, associé au plan actuel)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	■
■ Photographie de la rue de Mons. Situation vers 1900 (document 4)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	■
■ Texte de Louis Genty (document 7)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	■
■ Texte du Programme des fêtes (document 8)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	■

LA RUE DE MONS À NIVELLES PRÉSENTE DES ANOMALIES DANS L'ASPECT DES FAÇADES DES MAISONS

On peut le constater en lisant ou en observant les document suivants :

Si le document le montre : coche la case dans la colonne « OUI »

Si le document ne le montre pas : coche la case dans la colonne « NON »

	OUI	NON	
■ Photographie de la rue de Mons. Situation actuelle (document 1)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	■
■ Plan cadastral actuel (document 2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	■
■ Photographie de la rue de Mons. Situation actuelle (document 3)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	■
■ Photographie de la rue de Mons. Situation en 1940 (document 5)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	■
■ Plan cadastral ancien (document 6)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	■
■ Photographie de la rue de Mons. Situation vers 1900 (document 4)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	■
■ Texte de Louis Genty (document 7)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	■
■ Texte du Programme des fêtes (document 8)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	■

À PROPOS DE LA RUE DE MONS À NIVELLES : VRAI OU FAUX ?

Si les affirmations ci-dessous sont justes : coche la case dans la colonne « VRAI »
Si les affirmations ci-dessous sont fausses : coche la case dans la colonne « FAUX »

VRAI FAUX

Les parcelles de terrain présentent des formes plus régulières en bas de la rue de Mons car :

- | | | | | |
|----------|---|--------------------------|--------------------------|----------|
| ■ | Le bas de la rue de Mons se situait autrefois à l'intérieur de l'enceinte urbaine tandis que le haut de la rue était à l'extérieur. Les parcelles de terrains étaient alors plus régulières à l'intérieur de l'enceinte et moins régulières à l'extérieur | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | ■ |
| ■ | Les parcelles des terrains du bas et du haut de la rue de Mons ont été dessinées par deux équipes de géomètres. Près du centre-ville, les géomètres avaient pour mission de dessiner des parcelles régulières | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | ■ |
| ■ | Les maisons situées en bas de la rue de Mons ont été détruites en mai 1940 par un bombardement et on a profité de ces destructions pour rendre les parcelles plus régulières avant de reconstruire | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | ■ |
| ■ | Les maisons situées au bas de la rue de Mons sont des commerces (magasins, cafés, etc.). Il faut donc que les parcelles de terrain soient bien régulières pour faciliter la disposition des rayonnages et du mobilier | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | ■ |
| ■ | Les parcelles de terrain en bas de la rue de Mons sont plus anciennes que les parcelles d'en haut. Or, les parcelles anciennes sont plus régulières que les parcelles récentes car les gens d'aujourd'hui aiment les formes variées | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | ■ |

À PROPOS DE LA RUE DE MONS À NIVELLES : VRAI OU FAUX ?

Si les affirmations ci-dessous sont justes : coche la case dans la colonne « VRAI »
Si les affirmations ci-dessous sont fausses : coche la case dans la colonne « FAUX »

VRAI FAUX

La rue de Mons possède un parking installé sur un vaste terrain non bâti car :

- | | | | | |
|----------|---|--------------------------|--------------------------|----------|
| ■ | Voici quelques années, les autorités communales ont fait détruire une série de maisons qui étaient devenues des taudis. À la place, elles ont créé un parking car Nivelles manquait d'emplacements pour stationner près du centre-ville | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | ■ |
| ■ | À cet endroit de la rue de Mons existait autrefois un grand jardin. Le propriétaire a décidé de le transformer en parking payant pour gagner un peu d'argent en profitant du besoin d'emplacements de stationnement dans Nivelles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | ■ |
| ■ | À la suite du bombardement de 1940, plusieurs maisons détruites n'ont pas été reconstruites. Après quelques années et en raison de l'augmentation du nombre de voitures dans Nivelles, un parking a été aménagé à cet endroit | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | ■ |
| ■ | À la demande des riverains qui estimaient la rue de Mons trop étroite et trop sombre, les autorités communales ont fait détruire plusieurs maisons pour donner de l'air et de la lumière. Un parking a été installé à cet endroit laissé vide | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | ■ |

Merci de vérifier que tu as répondu à toutes les questions !